

Stratigraphie

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **26 (1983)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5. Stratigraphie

L'intérêt principal du chantier de fouilles préhistoriques du cloître nord tient moins aux structures, relevées sur de faibles surfaces, qu'à une stratigraphie qui compte parmi les plus complètes de Suisse occidentale.

Dans les secteurs non remaniés par des murs, caves ou sépultures, le substrat résultant de la décomposition de la molasse est surmonté d'une moraine sur laquelle est venu se déposer un limon sableux (la « marne » mentionnée par A. Naef), transporté par ruissellement depuis le point culminant de la colline situé au nord du chantier. C'est sur le limon beige ou jaunâtre que se sont formés les dépôts d'origine humaine (dallages, amas de tessons, os, charbons) qui alternent avec les couches stériles (pl. 6 et 15). L'examen de l'ensemble des stratigraphies montre que le substrat accuse un double pendage : nord-sud (la déclivité est de 32 % environ) et est-ouest (19 %). Ainsi que des sondages permirent de le constater en 1972, l'accumulation des sédiments rapportés s'est donc effectuée essentiellement dans la moitié ouest de la zone fouillée et dans le secteur actuellement recouvert par la place de la Cathédrale. Sur toute la surface explorée, quelques niveaux repères furent identifiés. Leur appellation provisoire (Bronze I, Bronze A, Stérile I, Bronze B, Stérile II...) fut normalisée dès qu'une synthèse s'avéra possible et se trouve actuellement transcrite en chiffres romains. Décrivons de bas en haut ces feuillets superposés.

- XV. Sable provenant de la décomposition des bancs de grès molassique aquitainien.
- XIV. Sable, gravier, lentilles d'argile : moraine rhodanienne altérée en surface par ruissellement ; les galets portent des stries glaciaires non érodées, indiquant que la moraine n'a pas été remaniée ; par places, la surface de la couche XIV consiste en sable et gravier fermement agglomérés.
- XIII. Sable très fin jaune ou vert se subdivisant en lentilles et contenant des poches de gravier fin.
- XII. Gravier gris mêlé à de l'argile peu compacte.
- XI. Couche jaune-beige (épaisseur : 60 à 90 cm) d'argile granuleuse contenant des pierres éparses et décomposées (quartz, schiste, galets calcaires) ; à sa base, elles sont plus abondantes dans une argile plus grasse.
- Xb. Limon sableux et caillouteux brun à taches jaune clair ; rares tessons, quelques pierres rubéfiées.
- Xa. Mince niveau argileux brun-noir, gras et caillouteux (petits galets, blocs de grès), parsemé de taches brunes et de dépôts organiques ; tessons.
- IXc. Limon sableux gris-vert granuleux, caillouteux ; les limites inférieure et supérieure sont imprécises.

- IXb. Cf. IXc. La seule différence consiste en une raréfaction des cailloux.
- IXa. Limon argilo-sableux jaune-verdâtre peu compact contenant quelques pierres éparses (fragments de molasse rubéfiée et galets de petites dimensions), des tessons, des charbons accumulés (par lessivage ?) à la surface des pierres.
- VIII. Limon argilo-sableux jaune stérile, assez caillouteux (épaisseur : 30 à 60 cm).
- VII. Par sa teinte comme par sa consistance, cette couche épaisse de 10 à 50 cm offre un vif contraste avec la précédente : grise, voire noirâtre, et grasse, elle surmonte (du moins dans le caisson 3) un lit de pierres constituant un dallage ; la proportion des roches rubéfiées est élevée ; les tessons, fragments d'argile plus ou moins cuite, os, charbons de bois et cendres abondent.
- VI. Couche plus claire que la précédente, comportant deux empierrements superposés ; à sa base, le sédiment argilo-sableux est de teinte brune à inclusions verdâtres ; tessons, os, pierres rubéfiées.
- V. Limon sableux brun verdâtre contenant de nombreuses petites pierres, des tessons et des os ; dans le fond de la couche, concentration de pierres d'un diamètre moyen de 10 cm qui forment un véritable dallage dans le caisson 3.
- IV. Limon sableux, remanié par places, riche en cendres, fragments de mortier, tuiles.
- III. Constructions du XIII^e au XVII^e siècle.
- II. Remaniements datant du XVII^e-XVIII^e siècle.
- I. Remaniements récents (pavés de la chaussée, tranchées, fondations des bâtiments modernes).

L'implantation *médiévale* correspond au niveau III. Le niveau IV est *gallo-romain* ; les remaniements entraînés par les constructions ultérieures empêchent d'y séparer stratigraphiquement les uns des autres les vestiges du III-IV^e siècle et ceux du V^e siècle. La couche V remonte à *La Tène finale*. Quant aux habitations du *Bronze final*, elles occupent les couches VI et VII. En dessous du limon jaune stérile (VIII) apparaissent les couches IX et X, plus foncées, d'où provient de la céramique du *Bronze ancien* (IX) et du *Néolithique moyen* (X ; civilisation de Cortaillod).

La dynamique de la sédimentation a donc consisté dans la répétition d'un processus simple : entre les phases d'occupation humaine (et, dans une moindre mesure, durant celles-ci), un limon sableux moyen où prédominent les éléments compris entre 20 et 50 microns se dépose par ruissellement en suivant la pente originale de la colline, masquant progressivement les

irrégularités du relief. L'égalisation du niveau du sol se trouve accélérée par l'action de l'homme qui, dès le Bronze final, installe des empièvements dont les éléments sont empruntés à la moraine¹⁶. Les analyses pédologiques obligamment réalisées à l'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney (laboratoire de Moudon) indiquent que la texture du sol est relativement homogène ; la forte proportion des éléments fins (de diamètre inférieur à 50 microns) correspond à une porosité assez grande (les micropores sont nombreux), mais la perméabilité demeure médiocre ; les graviers et gravillons sont rares ; la quantité de matière organique est très faible, voire insignifiante ; tous les échantillons sont pauvres en calcaire total (moins de 1%), sauf le prélèvement effectué dans la couche V sous un foyer (3,5%) : dans ce cas, on peut admettre que le feu a agi sur les pierres, éventuellement les os du foyer, et libéré du Ca O qui a enrichi la couche sous-jacente.

Formulons encore 3 remarques :

- des dépôts de sels de fer, sous forme d'une croûte brun foncé, ont été observés à la frontière de certains niveaux, en particulier au contact de cendres et de sable (à la base de la couche IV) ;
- les différences de pourcentages entre les catégories de roches représentées dans les empièvements ne sont

significatives ni du choix préférentiel de certains matériaux, ni de gisements différents ; la provenance en est la moraine rhodanienne locale ; friable, la molasse n'a été utilisée que dans une très faible mesure ;

- les micropores, fissures et traces de racines visibles dans le limon sableux rendent aléatoire toute tentative d'analyse pollinique ; après avoir consulté l'Institut de botanique de l'Université de Lausanne (directeur : professeur Pierre Villaret), nous avons renoncé à faire étudier les prélèvements initialement destinés à la palynologie¹⁷.

Le cadre stratigraphique du gisement étant établi, examinons les structures et les matériaux provenant des divers niveaux d'occupation, superposés sur une épaisseur de 2 m 50 qui représente plus de 3 millénaires et demi d'histoire.

16. Les déterminations (cf. tableau ci-dessous) sont dues à Marc Weidmann, conservateur du Musée cantonal de géologie, que nous remercions de sa collaboration.

17. En quantités trop faibles, les charbons n'ont pas permis d'obtenir des dates ¹⁴C admissibles.

Roches	Couche V (La Tène finale)		Couche VI (Bronze Final)		Couche VII (Bronze final)		Couches IX-X (Néolithique et Bronze ancien)	
	Nombre d'échan- tillons	%	Nombre d'échan- tillons	%	Nombre d'échan- tillons	%	Nombre d'échan- tillons	%
Aplite (Mont-Blanc)	1	3	—	—	8	3	9	5
Calcaire gréseux	1	3	2	20	3	1	1	0,5
Calcaire marneux	—	—	—	—	63	17	1	0,5
Calcite	—	—	—	—	2	0,5	—	—
Chlorito-serpentinite	—	—	—	—	6	2	—	—
Conglomérat (carbonifère alpin)	—	—	—	—	2	0,5	3	1,5
Dolomie	2	6	—	—	25	6	—	—
Gneiss micacé ou chloriteux	13	42	2	20	96	25	64	36
Granite (Mont-Blanc)	4	14	—	—	35	9	18	10
Grès (Carbonifère alpin)	3	10	3	30	28	8	25	14
Quartz filonien (Mont- Blanc)	—	—	—	—	—	—	4	2
Quartzite	2	6	—	—	10	3	3	2
Schiste chloriteux micacé métamorphique	3	10	2	20	48	12	21	12
Grès (molasse)	2	6	1	10	54	14	28	16
TOTAL	31	100	10	100	380	101	177	99,5
Molasse		6,5		10		14		16
Roches sédimentaires		25		50		35		19
Roches métamorphiques et éruptives		68		40		51		65